

Campagne d'identification des chats errants

La campagne d'identification et de stérilisation des chats errants débutera dès le 1^{er} janvier 2023, une convention sera établie avec la clinique vétérinaire de Pirey. La capture des animaux sera assurée par un collectif de riverains lui seul habilité à capturer les chats et à les conduire chez le vétérinaire.



Il est également rappelé aux propriétaires que, **depuis le 21 décembre 2020** (décret n° 2020-1625), **l'identification (puce électronique ou tatouage) de leurs animaux est obligatoire et son absence passible d'une amende de 750 euros**. En cas de capture d'un animal domestique non identifié, la facture de la puce ainsi que la stérilisation le cas échéant sera adressée au propriétaire dans le cas où il pourrait être identifié. Une information sur les animaux ayant fait l'objet d'une identification sera faite sur le site Internet de la mairie et sur Intramuros. A compter du 3 avril, dans le cas où le propriétaire ne se serait pas manifesté, l'animal serait susceptible d'être conduit en refuge pour adoption comme cela est prévu pour les chats sans propriétaire. **Les propriétaires ont donc trois mois pour faire identifier leur chat.**

Affouage

Comme chaque année, l'agent patrimonial de l'ONF propose une assiette de coupes afin de préserver le patrimoine forestier de la commune. Pour la campagne 2022-2023, l'affouage sur pied se fera dans le bois des Razchênes sur la parcelle forestière 5v. Le montant du stère est de 8 € et le volume maximal des portions est de 30 stères.

Acquisition foncière pour la réalisation d'un chemin piétonnier - parcelle AH 55

Le projet de réalisation d'un chemin piétonnier sur l'emplacement réservé n°9 (rue de la prairie / rue du vallon) se poursuit. Un bureau d'études sera missionné pour la réalisation des études et de la maîtrise d'œuvre de ce projet.

A ce stade, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la promesse de vente de cette parcelle. Les frais de géomètre et de notaire seront supportés par la commune.

Aide aux démarches administratives

Le service d'aide et d'accompagnement aux démarches administratives en ligne peut vous assister dans la réalisation de ces dernières : création d'une adresse mail, carte d'identité/passeport, carte grise, etc. (hors impôts et informations CAF).

Ce service d'aide est disponible, sans rendez-vous, à la **médiathèque le mardi de 13h30 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 18h30**.

Activités pour les Seniors avec l'UFCV



L'UFCV, en partenariat avec la mairie, propose aux seniors un après-midi convivial autour d'une galette des rois. Le programme du 1^{er} trimestre sera également présenté le **jeudi 12 janvier de 15h30 à 17h**.



Par ailleurs, un nouvel atelier informatique est organisé le **jeudi 26 janvier de 14h à 16h** avec l'intervention d'une brigade spécialisée en cybercriminalité. Ces animations se déroulent au CAL.

Les inscriptions se font par mail ou téléphone auprès de animation.fc@ufcv.fr ou au 07 57 48 15 65.

Pensez à protéger vos compteurs du gel

Le gel peut entraîner d'importants dégâts sur vos différentes installations. Pour éviter ces désagréments, il est donc nécessaire de garantir une isolation efficace à vos appareils surtout quand ils sont placés dans des regards extérieurs.

Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et disposez autour du compteur un sac de billes en polystyrène.

Attention, d'autres matériaux comme le papier, la laine de verre ou le tissu absorbent et conservent l'humidité. N'utilisez pas de feuilles mortes ou de paille qui se décomposent et encombrer le regard de déchets. Enfin, veillez à ce que le regard soit parfaitement fermé.

AGENDA

- **Lundi 9 janvier** : cérémonie des vœux du Maire à 18h30 au CAL (sous réserve de la situation sanitaire)
- **Mardi 10 janvier** : Bébé bouquine de 10h à 11h à la médiathèque
- **Mardi 10 janvier** : permanence Intermed (après-midi) en mairie
- **Mercredi 11 janvier et 25 janvier** : LAEP à la salle de l'Atelier au CAL de 9h à 12h
- **Jeudi 12 janvier 2023** : après-midi convivial autour d'une galette des rois et présentation des actions avec l'UFCV Seniors de 15h30 à 17h au CAL
- **Vendredi 13 janvier** : conseil municipal à 19h à la MCV
- **Du 19 janvier au 16 février** : campagne de recensement (plus d'informations sur flyer spécifique)
- **Jusqu'au 20 janvier** : collecte de piles et batteries avec l'école élémentaire et le Sybert
- **Vendredi 20 et samedi 21 janvier** : Nuit de la lecture à la médiathèque
- **Jeudi 26 janvier** : atelier informatique avec intervention d'une brigade de la cybercriminalité avec l'UFCV Seniors de 14h à 16h au CAL

Bulletin mensuel
Décembre 2022

Mairie d'École-Valentin



www.ecole-valentin.fr

Ouverture les
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 15h30 à 18h30

03 81 53 70 56

mairie@ecole-valentin.fr

ÉCHOS
DU
CONSEIL
MUNICIPAL
DU
9
DÉCEMBRE
2022

Réforme des outils d'information du public

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu du conseil municipal est remplacé par un procès-verbal, approuvé lors de sa séance suivante. Ce procès-verbal est alors ensuite publié sur le panneau numérique à la mairie ainsi que sur le site internet. Dorénavant, à l'issue du conseil municipal, la liste des délibérations examinées en séance sera affichée en mairie et mise en ligne sur le site.



*Yves GUYEN, le maire,
le maire délégué, les adjoints, les conseillers
municipaux et le personnel communal vous
souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous
présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.*

Point sur le chantier du terrain de foot synthétique et de l'espace multisports

Les conditions climatiques ne permettent désormais plus la finalisation de la pose du gazon synthétique. Cette partie est donc arrêtée jusqu'au retour de températures plus clémentes (entre 5 et 10°). Environ 15 jours de travaux sont encore nécessaires pour terminer cette opération. Par conséquent, la pose des mats d'éclairage est également reportée.

Durant cette période, l'entreprise mandatée va toutefois poursuivre la clôture du terrain et l'aménagement de l'espace multisports. La livraison du chantier est prévue courant du printemps 2023. Enfin, nous vous rappelons que **l'accès à l'ensemble du chantier est strictement interdit au public**.



Projet d'extinction de l'éclairage public nocturne

Après avoir organisé une réunion publique et un sondage auprès des habitants, les différents aspects de l'extinction (protection de la biodiversité, économies d'énergie, sécurité, etc.) ont été débattus par les élus. Les résultats du sondage, auquel 257 personnes ont participé, ont été également présentés. Vous pourrez les retrouver prochainement sur le site et sur Intramuros.

L'extinction a été approuvée par la majorité des élus en précisant que les aspects techniques de gestion des caméras de vidéo-protection devraient être réglés au préalable. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier.



Informations sur le Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Il est fortement recommandé à tous de suivre quotidiennement l'information sur la situation du réseau RTE au choix lors des bulletins météo, sur l'application EcoWatt, le site internet www.monecowatt.fr ou encore l'application suivi conso RTE-éCO2mix.



Collecte des sapins

Vous pourrez déposer vos sapins **AVANT 8 HEURES**, en bordure de votre propriété sur le trottoir, pour un ramassage les **lundis 9 et 16 janvier 2023** dans la journée.

Imprimé par nos soins :
ne pas jeter sur la voie
publique